

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 03.11.2019	Heure 21h20	Numéro	Département(s) DEF
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe socialiste		Lié à :(obligatoire) ad 19.190
Titre : Amendement au postulat de la commission Violence domestique du 23 octobre 2019, Dotation de l'office de la politique familiale et de l'égalité en matière de lutte contre les violences domestiques		
Contenu : Le texte du postulat est modifié comme suit : Le Conseil d'État est prié <u>d'étudier la pertinence d'une adaptation de</u> la dotation prévue dans son rapport pour l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE), afin de renforcer le dispositif de prise en charge et la coordination concernant la lutte contre les violences domestiques et d'intégrer les nouveaux domaines d'activités qui représentent des charges supplémentaires.		
Motivation (facultatif) :		

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Grégory Jaquet		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :